



**FEDERATION CGT DE LA SANTE  
ET DE L'ACTION SOCIALE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **Ordre Infirmier : la faillite du système ...**

Des banquiers qui se font tirer l'oreille pour sauver in extremis de la banqueroute la structure ordinaire, la valse des présidents, et en finalité, rien de vraiment réglé sur le fond du dossier de l'ordre infirmier.

Alors qu'il se targuait de vouloir gérer l'ensemble de la profession infirmière, l'ordre infirmier vient une nouvelle fois de faire la « brillante démonstration » qu'il est non seulement incapable de gérer ses propres affaires financières, mais aussi qu'il est toujours et plus que jamais rejeté par la grande majorité de la profession qui refuse d'y adhérer (seulement 58 000 cotisants sur plus de 450 000 professionnels).

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale attend maintenant du gouvernement qu'il tire enseignement d'une telle gabegie et réintègre dans le giron du service public, et au sein du Haut Conseil des Professions Paramédicales, ses missions. Comme l'ensemble des autres organisations syndicales, elle exige que soit abrogée la loi.

Fait à Montreuil, le 1<sup>er</sup> août 2011

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98  
Fax : 01 48 57 56 22  
E-Mail :  
com@sante.cgt.fr